

EMPLOIS VERTS DANS L'AGRICULTURE ET LES ESPACES RURAUX





Avec l'appui financier de la Commission européenne, Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion – VS/2012/0420

















EMPLOIS VERTS DANS L'AGRICULTURE ET LES ESPACES RURAUX



Une étude de Réseau Projectives

pour la Fédération Européenne des Syndicats Alimentation, Agriculture et Tourisme Cette brochure a été réalisée dans le cadre du projet d'une année sur "Le développement des emplois verts dans le secteur agricole : contribution à la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020".

Avec l'appui financier de la Commission européenne, Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion dans le cadre du Programme Progress VS/2012/0420

Le porteur du projet était l'EFFAT, en collaboration avec le "Réseau Projectives". Les syndicats agricoles des pays suivants ont également contribué en tant que partenaires du projet: Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, France, Italie et Roumanie.

Nous remercions chaleureusement tous les partenaires et participants qui ont contribué au succès du projet.

L'équipe chargée du projet

Editeur:

EFFAT

Arnd Spahn (Rédaction)

Adaptations:

Réseau Projectives Jean-Pierre Klapuch Patrick Caudron

Photos et illustrations:

© EFFAT / Réseau Projectives 2013

Cette publication reçoit le soutien de la Commission européenne, Direction générale Emploi, affaires sociales et inclusion. Elle reflète uniquement les points de vue des auteurs. Ces points de vue ne sont pas ceux de la Commission européenne ni de ses représentants. Ni l'Union européenne, ni les personnes agissant à sa demande ne sont responsables de l'utilisation des informations contenues dans ce document.

Avant-propos de l'éditeur

« Les projets de créer une génération d'emplois verts concerneront à la fois les travailleurs hautement qualifiés et ceux qui le sont moins. Ces emplois pourraient ainsi jouer un rôle social clé pour contrer la crise de l'emploi en Europe »

Voici ce qu'ont déclaré à l'unisson des fonctionnaires de la Commission européenne et des membres du Parlement européen lors d'une conférence à Bruxelles en juin 2012.

« Des emplois verts pour une croissance verte » – tel est le concept qui inspire aujourd'hui les organisations sociales les plus diverses qui se sont lancées dans de multiples activités de création de nouveaux « emplois verts » de meilleure qualité pour juguler la crise économique et financière actuelle.

Pour les organisations syndicales agricoles, ce concept n'englobe pas uniquement la création de nouveaux emplois et la sortie de crise par l'emploi, mais aussi la nécessité de créer de meilleures conditions de travail, de faire participer les travailleuses et les travailleurs au processus de développement des entreprises tout en assurant la production de biens durables et de bonne qualité. En résumé, ces « emplois verts » doivent permettre d'améliorer à la fois la qualité du travail et les conditions sociétales.

Je remercie les auteurs de cette brochure, en particulier les experts du Réseau Projectives et les collaborateurs des différentes organisations syndicales agricoles nationales qui, pendant une année, se sont impliqués dans ce projet pour jeter les bases d'un vaste débat syndical.

Je me réjouis de pouvoir coopérer avec autant de collègues compétents et engagés.

Arnd Spahn, Secrétaire agriculture EFFAT

Avant-propos des auteurs

« Un dialogue social construit est source de développement durable »

Réseau « Projectives » est une association à but non lucratif qui a été retenue par l'EFFAT pour accompagner ce projet. C'est un réseau de compétences multiples mises au service de la construction et du développement du dialogue social dans l'Union européenne. Les interventions du Réseau « Projectives » sont le plus souvent réalisées en partenariat avec d'autres experts afin d'offrir une palette de compétences la plus large.

Pour ce projet nous dégageons 4 priorités en termes d'objectifs :

- Analyser, comprendre, partager les études spécifiques portant sur le concept des emplois verts;
- En tirer les conclusions et les orientations possibles pour l'agriculture ;
- Recenser des expériences pilotes ;
- Elaborer des axes politiques à insérer dans le programme de travail des partenaires sociaux.

Ce projet se réalise en partenariat et en soutien avec GEOPA organisation des employeurs et les fédérations nationales des Etats membres suivants : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, France, Italie, Roumanie et Sustain labour.

Un ensemble de 8 points sont répertoriés afin de mettre en place un plan d'actions qui est à débattre et qui servira de ligne à suivre :

- ✓ Signification des emplois verts ;
- ✓ Définition de l'emploi vert selon EFFAT car plusieurs définitions circulent dans différentes instances ;
- √ L'étude porte sur la méthodologie adoptée ;
- ✓ Les emplois verts selon la nomenclature ;
- ✓ Les emplois verts et la santé/sécurité au travail ;
- ✓ Les emplois verts et les formations et qualifications ;
- ✓ Les partenaires font un rapport avec de bons exemples ;
- ✓ Le point central étant les possibilités d'emplois verts dans l'UE.

Le rapport final avec ses conclusions sera soumis aux partenaires sociaux afin que les débats s'engagent sur les nouvelles possibilités et les perspectives à une population plus jeune et de créer des emplois stables avec des qualifications de haut niveau. Il reste encore beaucoup de domaines avec des possibilités non exploitées.

Jean-Pierre Klapuch, Réseau Projectives

SOMMAIRE

AVAN	NT-PROPOS DE L'EDITEUR	5
AVAN	NT-PROPOS DES AUTEURS	6
SOMI	MAIRE	7
1	IMPORTANCE DES « EMPLOIS VERTS »	8
2	DEFINITION DES « EMPLOIS VERTS »	8
3	METHODOLOGIE DE L'ETUDE	10
4	EMPLOIS VERTS SUR LA BASE DU REGISTRE EUROPEEN D'ACTIVITE	10
	4.1 L'élevage	11
	4.2 Production végétale	12
	4.3 Utilisation du sol	13
	4.4 Activités de service et de conseil	13
	4.5 Liens avec d'autres secteurs	14
	4.6 Secteur énergétique et gestion de l'eau	16
5	EMPLOIS VERTS, SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE	17
6	EMPLOIS VERTS - FORMATION ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLES	17
7	EXEMPLES POSITIFS DANS LES ETATS MEMBRES	18
	7.1 DANEMARK	18
	7.2 ALLEMAGNE	20
	7.3 AUTRICHE	22
	7.5 ESPAGNE	30
8	GISEMENTS D'EMPLOIS POTENTIELS DANS LES SECTEURS VERTS DANS L'UNION EUROPEENNE	36
9	PLAN D'ACTION DE L'EFFAT	
10	LISTE DE CONTROLE DES EMPLOIS VERTS	38
12	PARTICIPANTS AU PROJET	40

1 Importance des « emplois verts »

Les quelque 15 millions d'exploitations agricoles européennes comptent plus de 40 millions d'actifs. Plus de 7 millions d'entre eux sont salariés dans les exploitations employant du personnel, au nombre approximatif d'un million. Traditionnellement, ce secteur produit des denrées alimentaires pour la population.

Toutefois, le progrès technique et la recherche de nouveaux domaines d'activité offrent à l'agriculture et aux zones rurales un potentiel énorme qui va profondément modifier la manière dont sont considérées et dont fonctionnent ces exploitations.

Dès aujourd'hui, des exploitations agricoles fournissent des matières premières pour des processus chimiques et des matériaux mis en œuvre par exemple comme isolants dans les immeubles. Ainsi, les plantes énergétiques qui repoussent peuvent contribuer à la mise en place d'une économie à faibles émissions de carbone en Europe et à une moindre utilisation de matériaux dommageables pour le climat. Les déchets biologiques sont réutilisés dans des installations de biogaz pour produire de l'électricité et de la chaleur. Dans les champs, on construit des centrales éoliennes et solaires.

L'agriculture a besoin de nouvelles impulsions pour résoudre ses problèmes tels que le vieillissement, le manque de relève et sa faible capacité d'adaptation. Cette brochure apporte des contributions du point de vue des syndicats agricoles en Europe, lesquels peuvent contribuer à la sauvegarde et à la création d'emplois.

Ces nouveaux domaines d'activité permettront de créer de nouveaux emplois qui n'auront pas uniquement une « apparence verte » mais qui devront permettre aux travailleuses et aux travailleurs de bénéficier de droits en matière de participation et de cogestion.

Pour qu'un emploi puisse être qualifié de « vert », il faut qu'il soit sûr. C'est pourquoi les représentants des salariés que nous sommes exigeront que ces nouveaux postes de travail soient subordonnés à de rigoureuses règles de santé et de sécurité.

Ce sont plus particulièrement les jeunes qui pourront bénéficier de ces nouvelles tâches et perspectives dans l'agriculture. De cette manière, le secteur pourra faire face au vieillissement et se construire un avenir avec une main-d'œuvre jeune et bien formée.

2 Définition des « emplois verts »

2.1 PNUE/OIT/OIE/CSI

Une première définition plus précise de la notion d'« emplois verts » figure dans une publication de septembre 2008 du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation internationale des Employeurs (OIE) et de la Confédération syndicale internationale (CSI), intitulée « Emplois verts : pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone »¹:

Dans ce rapport, les « emplois verts » sont définis comme des emplois dans l'agriculture, l'industrie, la recherche et le développement (R&D), les services et l'administration qui contribuent de manière substantielle à diminuer la consommation d'énergie, de matières premières et d'eau grâce à des stratégies d'amélioration du rendement, à réduire les émissions de carbone dans l'économie, à minimiser ou à éviter toutes les formes de déchets et de pollution et à protéger et restaurer les écosystèmes et la biodiversité ².

Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World, UNEP/ILO/IOE/ITUC, septembre 2008

² Ibid., page 5

2.2 UNION EUROPÉENNE

Le CEDEFOP, Centre européen de développement de la formation professionnelle de la Commission européenne, a formulé une définition intéressante. Dans une note d'information datée de juillet 2010 sur « les compétences pour les emplois verts », le **CEDEFOP** indique que, grâce au développement d'une économie à faibles émissions de carbone pour stimuler une croissance verte et durable, l'État peut faire d'une pierre deux coups : d'une part il sera en mesure de mieux maîtriser les conséquences du changement climatique, et d'autre part il pourra réduire le chômage. Les salariés devraient avoir les compétences appropriées pour mieux valoriser les possibilités que recèle une économie à faibles émissions de carbone³.

Les questions de santé et de sécurité au travail sont traitées par une agence spécialisée de la Commission européenne. Le 23 avril 2013, l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (OSHA), a publié une définition du concept d'« emplois verts » : en raison des pressions qui pèsent sur elle pour diminuer ses émissions de carbone, réduire ses déchets, accroître son efficacité énergétique et augmenter la part des énergies renouvelables, l'UE devrait enregistrer une croissance rapide du nombre d'« emplois verts », c'est-à-dire d'emplois qui contribuent à la protection ou à la restauration de l'environnement.⁴

2.3 EFFAT

La **Fédération Européenne des Syndicats de l'Alimentation, de l'Agriculture et du Tourisme (EFFAT)** regroupe des affiliés des secteurs de l'agriculture, du traitement des denrées alimentaires, de l'hôtellerie et de la restauration. De ce fait, les acteurs s'intéressent avant tout aux conditions de travail et de vie dans ces domaines. Leur définition n'est pas exhaustive et s'inspire notamment des travaux de la Confédération syndicale internationale (CSI).⁵

Pour les syndicats agricoles européens, les « emplois verts » sont l'aboutissement d'un processus d'aménagement de longue haleine. Les emplois créés dans l'agriculture et dans les zones rurales sont censés :

- réduire les éléments nuisant à l'environnement dans l'exploitation agricole des sols,
- réduire la consommation énergétique des exploitations, des machines et des installations ou y substituer des énergies générées en propre,
- servir la production d'énergie à partir de ressources reconstituables ou de sources d'énergie renouvelables dans les zones rurales,
- améliorer la sécurité et la santé des humains, des animaux et de l'environnement,
- associer tous les acteurs impliqués (principalement les employeurs, les employés et leurs organisations).

À l'effet d'identifier ces emplois dans le cadre de ce projet, l'EFFAT a donc établi une liste de contrôle publiée à la page 52 de la présente brochure.

Skills for green jobs: European synthesis report, CEDEFOP, juillet 2010

⁴ https://osha.europa.eu/fr/teaser/green-jobs

Les travaux actuels remontent à un Livre blanc de l'an 2000 des Partenaires sociaux européens de l'agriculture et à d'autres publications à propos de « Kyoto and jobs » et du « Sommet mondial de Copenhague sur le climat ».

3 Méthodologie de l'étude

Dans le cadre de l'étude réalisée par le Réseau Projectives et commanditée par la Fédération Européenne des Syndicats de l'Alimentation, de l'Agriculture et du Tourisme (EFFAT), des questionnaires ont été adressés aux syndicats agricoles nationaux pour rendre compte de la situation actuelle dans les pays concernés et, dans les exploitations, du développement de ce type d'emplois et d'activités correspondant aux critères de définition des « emplois verts » de l'EFFAT (cf. Chapitre 2.3).

Après examen de la transposabilité des exemples collectés et sur le fondement des données générales, il a été procédé à une estimation pour chaque État membre respectif (lorsque cela était possible) et pour l'Union européenne. Pour ce faire, des sources mentionnées en annexe, nationales mais aussi européennes, ont été utilisées.

Il convient de relativiser la portée de nombreux exemples qui, en effet, doivent être resitués dans leurs contextes historiques respectifs et qu'il n'est de ce fait souvent pas possible ou judicieux de transposer de manière générale.

De même, de nombreux exemples proviennent d'un contexte politique qui, là encore, n'autorise guère une transposition à d'autres États membres (cf. la « Transition énergétique » et ses instruments juridiques en Allemagne).

Il faut aussi souligner que, pour les exemples cités, les impacts régionaux ou nationaux n'ont pas encore été analysés de manière approfondie.

En dernière analyse, les exemples sont une incitation à des activités en d'autres endroits et se prêtent à une mise en pratique pour étayer les demandes d'adaptations politiques et juridiques à la mise en œuvre de la stratégie « Europe 2020 » à laquelle donneurs d'ordre et prestataires se sentent également liés.

Il n'en reste pas moins vrai que les domaines décrits ici dans lesquels on escompte des effets positifs sur l'emploi doivent bénéficier d'actions supplémentaires sans lesquelles une telle description resterait incomplète.

Une évaluation préalable des investissements nécessaires et réalistes en vue de la création de ces nouveaux emplois fait partie de ces actions.

Réseau Projectives souhaiterait que la présente étude puisse servir d'incitation et tracer la voie vers la réalisation de telles activités supplémentaires.

4 « Emplois verts » sur la base du Registre européen d'activité

Le Registre des activités dans l'agriculture européenne est un système qui a été mis au point par les partenaires sociaux de l'agriculture européenne au sein de la commission pour le dialogue social dans l'agriculture⁶.

Tout au long du Registre, il s'agit d'exposer et d'évaluer les possibilités de création d'emplois nouveaux et en harmonie avec l'environnement. Comme il s'agit généralement de visions partielles sur des activités plus larges, un chiffrage quantitatif de la création d'emplois n'est souvent pas possible. À ce propos, des informations plus poussées figurent dans les rapports pays par pays (à partir de la page 25).

⁶ Job register in the European agriculture

4.1 L'ELEVAGE

4.1.1 Concepts de durabilité dans l'élevage

Rares sont les autres branches de l'agriculture aussi exposées que l'élevage à la critique des défenseurs du climat et de l'environnement. Au cours du projet, l'EFFAT n'a cessé de réitérer sa position de fond : l'élevage ne doit pas être moindre, mais de meilleure qualité. Et nombreux seraient les exemples vertueux dans les États membres. Les participants au projet attestent à l'élevage européen un bon niveau d'ensemble – en comparaison avec d'autres régions du monde.

Il n'empêche que les innovations et les investissements doivent à leurs yeux être développés de manière plus rapide, plus efficace, et mis en pratique dans les exploitations.

- Améliorations notoires du bien-être des animaux
 - Très souvent, le bien-être des animaux peut être amélioré en modifiant les bâtiments, ce qui aura un impact substantiel sur l'emploi. Ce genre de mesures nécessitent des investissements lourds; elles ne peuvent pas être réalisées sans aides publiques. Ce sont aussi ces aides publiques considérables qui constituent un levier efficace incitant à investir aussi rapidement que possible.
 - Les améliorations du bien-être animal peuvent souvent aussi être réalisées par des modifications et/ou des adaptations de l'organisation du travail dans les exploitations. Ces mesures permettront en même temps d'améliorer la qualité des emplois existants en assurant leur pérennité.
- Renforcement du lien entre le nombre d'animaux et la superficie d'élevage, de pâturage et de fourrage
 - Ce sont des mesures structurelles qui auront un impact substantiel sur les exploitations agricoles
- Systèmes d'élevage à faible niveau d'émissions

4.1.2 Récupération de chaleur dans les étables

4.1.3 Aquacultures

Dès aujourd'hui, 50 % environ de tous les poissons destinés à la consommation humaine provient de l'aquaculture. Et cette forme de production est appelée à croître du fait de la réduction continue des prises en milieu naturel par suite d'une politique préventive de limitation des volumes pêchés. C'est pourquoi la production de poissons, de mollusques et de crustacés va créer de nouveaux emplois dans les zones côtières, mais aussi dans les régions d'eau douce sur le continent.

Pourtant, l'Europe n'est jusqu'ici pas parvenue à créer un secteur durable et performant dans l'aquaculture. Les produits des quelque 65 000 actifs dans les exploitations d'aquaculture de l'Union européenne dépassent péniblement le million de tonnes.

L'EFFAT réclame de la part de la Commission européenne et des États membres une politique qui soutienne cette production, qui favorise les possibilités des exploitations de pêche à proximité des côtes et garantisse par des accords internationaux les standards élevés de la production européenne de poissons d'eau douce. Cette politique devrait s'accompagner de mesures au niveau régional, encourager les labels et améliorer la vente directe par les exploitations d'aquaculture.

Voilà qui permettrait de sauvegarder ou de créer quelque 195 000 emplois dans l'UE.

4.2 PRODUCTION VEGETALE

4.2.1 Production d'aliments pour animaux au niveau régional

L'importation d'aliments pour animaux à partir de pays extérieurs à l'Union européenne est écologiquement intolérable et met en danger la santé des humains et des animaux lorsque ces aliments importés ont été manipulés génétiquement. Raison pour laquelle l'encouragement à la production d'aliments pour animaux dans l'Union européenne contribue à la protection de l'environnement et à un monde plus équitable.

Produire des aliments pour animaux au niveau régional a pour condition une modification considérable du fonctionnement des entreprises et suppose que lesdites entreprises se modernisent pour fonctionner de manière économiquement durable.

4.2.2 Herbages et protection des zones marécageuses

La réforme de la politique agricole commune (PAC) met l'accent sur la valorisation des herbages et la protection des zones marécageuses ainsi que d'autres espaces sensibles.

Il est vrai que cette nouvelle approche risque de remettre en question les emplois traditionnels, mais en même temps elle offre de nouvelles chances et opportunités.

C'est pour cette raison que l'EFFAT se prononce en faveur de la mise en place de programmes nationaux de protection des prairies générant dans ces espaces de nouvelles activités économiques qui ouvrent aux éleveurs des régions concernées de nouvelles perspectives. L'EFFAT rappelle toutefois aussi qu'en règle générale ces nouvelles opportunités peuvent uniquement être concrétisées avec des aides publiques. Ce sont des objectifs sociétaux consensuels qui peuvent uniquement être réalisés par la mise en place de programmes publics.

Seuls l'élevage extensif et le bétail de pâturage pourront valoriser et entretenir la diversité et la richesse de ces pâturages. A ce jour, il n'existe pas encore de circuits de commercialisation bien rôdés permettant d'assurer le développement économique des exploitations concernées. Il faudra ainsi encourager la mise en place de nouvelles filières de distribution, notamment par le biais de labels et d'autres stratégies commerciales. Ceci nécessite l'implication de tous les acteurs tels que les organismes publics, les éleveurs, les abattoirs et le secteur de la transformation agro-alimentaire ainsi que l'ensemble de la distribution en gros ou en détail. Certes, dans de nombreuses régions européennes il existe d'ores et déjà des programmes de qualité et de commercialisation, mais ils ne sont toutefois pas encore intégrés de manière systématique dans des programmes européens.

Très souvent ce sont les formes d'exploitation traditionnelles qui permettent de protéger les zones marécageuses et les autres espaces sensibles. Afin de convaincre les acteurs et les exploitations du bien-fondé de cette approche, des programmes d'adaptation conséquents et appropriés doivent être mis en place. C'est pour cette raison que l'EFFAT préconise la réalisation d'études d'impacts sociaux avant la réalisation de telles mesures. Les populations concernées ont besoin du soutien des décideurs politiques et les exploitations concernées doivent entrevoir de nouvelles perspectives économiques.

4.2.3 Villes et villages verts

Les villes et les villages verts permettent d'améliorer la qualité de vie et les performances économiques des communautés concernées. C'est pour cette raison, qu'en commun avec l'Union européenne des Entrepreneurs du Paysage (ELCA), l'EFFAT revendique la mise en place de programmes de verdissement des collectivités locales. De tels programmes pourront avoir d'autres effets positifs, notamment la réduction de l'exposition aux particules fines.

De surcroît, ces programmes pourront aussi contribuer à la création de services de gestion des espaces verts dans les Etats membres dans lesquels ces structures n'existent pas encore.

D'après différents rapports nationaux, de tels services permettent de créer des emplois durables, en particulier pour les jeunes chômeurs de longue durée.

L'ampleur de l'impact sur l'emploi n'a pas encore été calculée, mais il est sûr que par ce biais plusieurs dizaines de milliers d'emplois pourraient être créés.

4.2.4. Economie forestière

La stratégie forestière européenne englobe plusieurs pistes visant à créer de nouvelles activités économiques. L'EFFAT s'engage en faveur d'une exploitation forestière durable et de nombreuses organisations nationales membres de l'EFFAT participent activement à des programmes de conservation du type FSC, PEFC, etc.

Une gestion forestière européenne durable sera génératrice de nouveaux emplois et assurera aux régions concernées une diversité naturelle beaucoup plus riche dans les forêts.

4.3. UTILISATION DU SOL

4.3.1 Activités protectrices de la nature

Le renforcement des centres de protection de la nature est une évolution consensuelle dans la société (multiplication des parcs nationaux, zones faune-flore-habitat, réserves naturelles, etc.). Ainsi, les personnes contraintes de quitter l'agriculture ou la sylviculture peuvent trouver un nouvel emploi dans ce secteur. L'EFFAT souhaite faire valoriser les compétences et les connaissances de ces personnes pour constituer un nouveau personnel qualifié apte à travailler dans ces centres de protection de la nature.

Les connaissances et les compétences dans le domaine agricole devront être complétées par des programmes de formation qualifiante en matière de protection de la nature. Ces salariés devront avoir un accès prioritaire à ces emplois.

4.4 ACTIVITES DE SERVICE ET DE CONSEIL

4.4.1 Activités de conseil dans l'agriculture

C'est en particulier dans les pays les plus ébranlés par la crise que de nombreuses personnes retournent dans l'agriculture en essayant de créer de nouvelles exploitations ou de relancer d'anciennes exploitations. Bien que ces personnes soient en partie hautement qualifiées dans d'autres secteurs, leurs compétences dans le domaine agricole restent souvent insuffisantes. L'EFFAT s'engage en faveur d'un échange des bonnes pratiques nationales entre les Etats membres et exige que les personnes travaillant dans l'agriculture puissent avoir accès aux services de conseil agricole afin de pouvoir réaliser leur travail de manière efficace. Ces services de conseil engloberont à la fois les questions portant sur les aspects techniques (méthodes de production, organisation, etc.) tout comme les questions juridiques (accès au crédit, assistance juridique, constitution de dossiers pour un financement, etc.).

Exemple positif:

Dans la province espagnole de Las Palmas, les collectivités mettent des terres agricoles à la disposition de ceux qui souhaitent créer une exploitation. Elles fournissent aussi à ces nouvelles exploitations les intrants de base (semences, engrais, etc.)

4.4.2 Contrôle du lait

Dans certains Etats membres, il existe des organismes publics chargés du contrôle de la qualité dans les exploitations laitières. Ils garantissent que seul le lait ne présentant aucun risque pour la santé sera livré à l'industrie de transformation. Ces organismes sont aussi chargés du conseil préventif en matière de santé animale.

En étendant ces structures à l'ensemble des Etats membres de l'Union, plusieurs milliers de nouveaux emplois pourraient être créés et la sécurité d'approvisionnement de la population serait nettement meilleure.

4.4.3 Insémination

Dans certains Etats membres, il existe des organismes publics ou privés fournissant du sperme de bovin ou de porc sain et certifié. Ils jouent un rôle de premier plan pour la mise en place généralisée de l'insémination artificielle de ces cheptels, ce qui permet d'améliorer la santé du bétail tout en assurant le développement et la réussite économique des exploitations.

En étendant ces structures à l'ensemble des Etats membres de l'Union, plusieurs milliers de nouveaux emplois pourraient être créés et la sécurité d'approvisionnement des exploitations pratiquant l'élevage serait nettement meilleure.

4.4.4 Prestations en milieu rural (entreprises de travaux agricoles)

Dans certains Etats membres, il existe des entreprises privées de services qui réalisent certains travaux pour le compte des exploitations agricoles, tels que la préparation et l'entretien des terres, l'ensemencement, la fertilisation, la protection, la récolte et le traitement après la récolte. Ces entreprises sont en général issues d'exploitations agricoles et se distinguent par leur professionnalisme et leur efficacité. Grâce à des interventions publiques, telles que des remembrements ou des plans de valorisation, leurs activités peuvent être optimisées. L'impact sur la productivité de l'agriculture sera considérable.

En étendant ces structures à l'ensemble des Etats membres de l'Union, plusieurs milliers de nouveaux emplois peuvent être créés tout en améliorant de manière substantielle les performances des exploitations agricoles.

4.4.5 Irrigation et protection du sol

Dans certains Etats membres, il existe des organismes publics et/ou privés chargés d'améliorer la qualité des sols et d'assurer l'approvisionnement en eau des exploitations pour leur permettre d'irriguer. Ces organismes jouent un rôle de premier plan.

Dans le but d'assurer aux exploitations un accès approprié à l'eau et des sols fertiles, des organisations membres de l'EFFAT participent aux activités de planification régionale et/ou nationales (dans le cadre de syndicats de gestion de l'eau et des sols, de la mise en œuvre de plans hydrologiques nationaux ou d'organismes chargés du remembrement foncier). Les exemples positifs dans ce domaine ont plus particulièrement trait à la valorisation plus ciblée des réserves hydrologiques dans le but d'en assurer une disponibilité suffisante pour les secteurs d'activités concurrents tels que le tourisme.

Grâce à ces structures de nouveaux emplois peuvent être créés.

Pour le moment, nous ne disposons toutefois pas encore de données chiffrées précises et fiables sur le nombre de créations d'emplois si ces structures étaient étendues à l'ensemble des Etats membres et régions de l'Union.

4.5 LIENS AVEC D'AUTRES SECTEURS

4.5.1 Tourisme rural

Dans presque tous les Etats membres, le tourisme rural représente une deuxième source de revenus considérables pour de nombreuses exploitations agricoles. Il n'en reste pas moins vrai que, très souvent, il leur est difficile de respecter toutes les conditions leur permettant d'assurer la viabilité de ce genre d'activités. L'EFFAT plaide en faveur de normes européennes applicables au tourisme rural. Elle préconise aussi une approche qui permet aux exploitants de poursuivre leur activité principale. L'EFFAT demande aux autorités nationales de lever tous les obstacles pouvant entraver la mise en

œuvre de telles normes et de soutenir le tourisme rural, une activité réelle permettant d'améliorer la rentabilité économique des exploitations agricoles.

Grâce à ces structures de nouveaux emplois peuvent être créés.

Pour le moment, nous ne disposons toutefois pas encore de données chiffrées précises et fiables sur le nombre d'emplois qui pourraient être créés.

4.5.2 Vente directe

Dans certains Etats membres, les autorités favorisent la vente directe des produits agricoles par les producteurs eux-mêmes. Ceci ouvre de nouvelles perspectives aux exploitations concernées.

L'EFFAT s'engage en faveur de l'adoption de normes européennes assurant plus de transparence en garantissant que les produits distribués en vente directe aux consommateurs proviennent réellement de l'exploitation productrice. La part des produits achetés à des entreprises tierces doit être réglementée de manière très stricte.

L'impact de la vente directe est considérable. Les exploitations concernées seront certes confrontées dans un premier temps à de multiples problèmes. Mais, une fois ces problèmes résolus, elles seront en mesure de renforcer fortement leur potentiel (relation avec la clientèle, image positive de l'exploitation, marketing, utilisation de nouvelles technologies, comptabilité tenue par un expert-comptable, élargissement de la gamme de produits, spécialisation, etc.).

Grâce à ces activités, de nouveaux emplois peuvent être créés.

Pour le moment, nous ne disposons toutefois pas encore de données chiffrées précises et fiables sur le nombre d'emplois qui pourraient être créés.

4.5.3 Vente par le producteur

Dans certains Etats membres, les micro-entreprises agricoles et les PME se heurtent à des obstacles bureaucratiques considérables si elles souhaitent commercialiser leur production en vente directe. L'EFFAT plaide en faveur d'un démantèlement adéquat de ces obstacles tout en maintenant simultanément des règles juridiques et sanitaires contraignantes.

Dans de nombreuses régions européennes, la vente par le producteur constitue un instrument important assurant un revenu économique de base aux exploitations agricoles défavorisées. Cette approche peut aussi être bénéfique à d'autres secteurs et devrait être encouragée.

Il faudrait plus particulièrement permettre et faciliter l'accès des producteurs aux marchés et points de vente. Les règles d'accès devraient être formulées de manière claire et intelligible, ceci assurerait une égalité des chances pour tous, tout en écartant les risques de corruption.

Grâce à un meilleur accès à la formation initiale et continue, les exploitants concernés pourraient bénéficier d'appuis pour leur activité et même être initiés à d'autres activités extra-agricoles.

La vente par le producteur permettra de sauvegarder des emplois.

Pour le moment, nous ne disposons toutefois pas encore de données chiffrées précises et fiables sur le nombre d'emplois qui pourraient être créés.

4.5.4 Production régionale

Dans les Etats membres de l'Union, la production régionale peut générer une partie non négligeable des revenus agricoles. A cet effet, un contexte propice doit être créé et des mesures politiques favorables doivent être prises.

Concrètement, il faudra promouvoir les filières de commercialisation à l'échelon régional, notamment par le biais de labels et des stratégies de distribution. La coopération entre tous les acteurs concernés est nécessaire (organismes publics, producteurs, transformateurs et distributeurs).

Il existe certes déjà aujourd'hui des programmes de qualité et de distribution dans de nombreuses régions européennes, mais ceux-ci ne sont pas encore intégrés de manière systématique dans des programmes européens.

L'EFFAT s'engage en faveur du développement des marchés régionaux. Les Etats membres doivent s'informer mutuellement et se communiquer les nombreux programmes en cours. Les meilleurs doivent servir d'exemple et pouvoir inspirer les autres acteurs intéressés.

Grâce à ces activités, de nombreux emplois pourront être créés.

4.6 SECTEUR ENERGETIQUE ET GESTION DE L'EAU

4.6.1 Producteur d'énergie

1. Énergie hydraulique

 a. Les centrales hydro-électriques implantées dans les zones rurales peuvent représenter, pour les exploitations agricoles, des sources de revenus supplémentaires.

2. Énergie éolienne

- a. Les génératrices éoliennes peuvent être érigées par des exploitations agricoles. Leur mise à profit devrait servir de source de revenus complémentaires pour l'exploitation.
- b. Leur installation crée des emplois dans les entreprises de construction et, si cellesci sont recrutées à proximité du site, le pouvoir d'achat dans les zones rurales peut s'en trouver renforcé.
- c. Leur maintenance crée des emplois qualifiés durables dans les entreprises de maintenance spécialisées ; là encore, le pouvoir d'achat peut être renforcé dans les zones rurales.
- d. Si les génératrices éoliennes sont installées par des investisseurs non agricoles, les exploitations qui mettent les surfaces à disposition devront se voir attribuer une part équitable du rendement des éoliennes.
- e. Si les génératrices éoliennes sont installées par des investisseurs non agricoles, les communes rurales dans lesquelles se trouvent ces surfaces devront, elles aussi, se voir attribuer une part équitable du rendement des éoliennes.

3. Énergie solaire

- a. Dans de nombreuses zones rurales de l'Union européenne, les installations photovoltaïques et de production d'eau chaude sont idéales comme sources d'énergie de proximité et devraient être co-financées pour les exploitations agricoles.
- 4. Plantes énergétiques
- 5. Biogaz
- 6. Autres déchets biologiques

4.6.2 Concepts énergétiques ruraux

- Les concepts énergétiques municipaux visant à renforcer l'auto-approvisionnement peuvent être rattachés aux offres agricoles
 - Exemples

4.6.3 Protection des eaux

- 1. Zones de protection des eaux
- 2. Concepts d'utilisation de l'eau
- 3. Utilisation des eaux usées

5 « EMPLOIS VERTS », SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE

Ces « emplois verts » doivent être sûrs, non nocifs pour la santé et offrir des conditions de travail décentes. En d'autres termes, il s'agit d'emplois qui ne nuisent ni à l'environnement, ni aux salariés.

Les règles en matière de santé et de sécurité au travail doivent être adaptées à ces nouveaux emplois verts. Pour cette raison, les instruments actuels en matière de santé et de sécurité, même s'ils ont fait leur preuve, doivent être adaptés à ce nouveau contexte. De nouveaux instruments efficaces, à la mesure de ces nouveaux défis, doivent être développés. A titre d'exemple, on peut citer le secteur du traitement des déchets, les technologies du secteur des énergies nouvelles.

Ceci signifie en particulier qu'il faut parfaire les outils d'évaluation des risques dans l'entreprise et sur le lieu de travail et fournir à l'employeur et aux salariés concernés (experts chargés de la sécurité, délégués à la santé et la sécurité et personnels similaires) les outils appropriés leur permettant de mener à bien leur tâche.

A cet effet, les organisations syndicales européennes et nationales coopèrent étroitement avec l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail (OSHA Bilbao), ainsi qu'avec les autorités et organismes nationaux compétents (inspections du travail, mutuelles d'assurance professionnelle, délégués syndicaux chargés de la sécurité, etc.) dans le but d'élaborer de tels outils.

Les problèmes que nous réserve l'avenir seront multiples. Voici ce qu'en pense l'OSHA de Bilbao : « La vitesse à laquelle il est prévu que l'économie verte se développe est susceptible d'entraîner des déficits de compétences: des travailleurs inexpérimentés risquent de se voir impliqués dans des processus auxquels ils n'ont pas été formés et, par conséquent, de mettre en jeu leur santé et leur sécurité. Il est par ailleurs possible que l'on assiste à une polarisation plus marquée de la maind'œuvre vis-à-vis des compétences et que les travailleurs moins qualifiés se retrouvent forcés d'accepter de moins bonnes conditions de travail. Enfin, il est également envisageable que l'on néglige les questions de santé et de sécurité au travail en raison de pressions politiques et économiques. »

Dans un premier temps, il faut développer le système OiRA (outil interactif d'évaluation des risques en ligne) conçu par l'OSHA destiné aux postes de travail dans les secteurs couverts par l'EFFAT.

Les partenaires sociaux doivent suivre avec la plus grande attention les évolutions dans ces secteurs. Chaque rapport faisant état de nouvelles avancées technologiques doit immédiatement être transmis à l'échelon européen dans le but de prendre les mesures qui s'imposent en vue d'assurer à l'avenir aussi le plus haut niveau de santé et de sécurité pour les salariés concernés.

6 « EMPLOIS VERTS » - FORMATION ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLES

Tout comme dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, la formation et la qualification professionnelles doivent aussi intégrer les exigences découlant de ces nouvelles activités.

7 Exemples positifs dans les Etats membres

7.1 Danemark

Au Danemark, on définit le secteur agricole comme suit :

- L'agriculture primaire (bétail et production végétale)
- L'agro-industrie (traitement des produits agricoles)
- L'industrie laitière
- La sylviculture
- Les cultures maraîchères (production de légumes et de fleurs sous serre)
- Les pépinières
- Les paysagistes

Autour de 50.000 personnes travaillent dans le secteur agricole.

75% de ces travailleurs sont employés tout au long de l'année, et les autres travaillent 8 à 10 mois par an en fonction de l'impact des conditions climatiques et des changements saisonniers sur la production.

Selon les chiffres officiels, approximativement 10.000 travailleurs saisonniers viennent au Danemark en provenance d'autres pays de l'UE pour aider à la récolte des baies et des légumes ainsi que pour l'abattage des arbres de Noël et la coupe des décorations végétales dans les exploitations d'arbres de Noël.

Il y a également un grand nombre de travailleurs non déclarés, souvent issus de pays extérieurs à l'UE, qui se trouvent dans une situation de travail précaire.

Nouveaux emplois et nouvelles activités

Le secteur agricole offre un grand potentiel de création d'emplois nouveaux, à long terme, en particulier dans le domaine de la production de biomasse.

Toutefois, les innovations dans la production de bétail et la culture maraîchère vont également ouvrir de nouvelles possibilités d'emplois.

Le projet « Pigcity » (ville des porcs) comprend une innovation de ce type en matière de formes de production. Il combine la production de porcs avec la production de tomates. On utilise ainsi le lisier de porc pour fertiliser les tomates et, inversement les produits dérivés de la tomate pour l'alimentation animale.

Cette forme de production a une durabilité à long terme si elle est mise sur pied avec succès dans un système fermé ; en tant que telle, elle engendrera également de nouvelles possibilités d'emplois.

Agriculture de l'avenir

Nous envisageons, à la fédération unie des travailleurs danois, 3F, comme dans le cas des îles de Bornholm, où l'on teste un système de réseau intelligent, et à Samsø, où l'on exploite un laboratoire vivant avec des énergies renouvelables, de produire exclusivement, sur une île danoise comme Langeland, des produits agricoles durables et des aliments durables à partir des produits locaux. On a par conséquent ajouté certaines clauses sociales pour développer les normes bio, notamment de plus grandes exigences en termes de santé et de sécurité selon lesquels la production doit répondre aux conditions danoises en termes d'emploi, etc. et l'accent doit obligatoirement être mis sur un niveau élevé de qualité et de sécurité des aliments.

Langeland a été identifié comme lieu idéal de terrain de test parce qu'il y a là un domaine bio, Skovsgaard, et d'autres exploitations bio qui apportent une base solide pour la construction de l'expérience.

L'île constitue en outre une zone clairement démarquée à partir de laquelle on peut créer une expérience qui pourra ensuite être appliquée au reste du Danemark.

Au départ, le projet aidera à la création d'emplois et améliorera la santé et la sécurité des travailleurs, puisqu'ils ne risqueront pas d'être exposés à des pesticides dangereux.

Biomasse de deuxième génération et autres produits nouveaux, alternatifs

La biomasse de deuxième génération a un grand potentiel.

BioRefining Alliance a préparé un catalogue exposant les possibilités de création de près de 30.000 nouveaux emplois dans le secteur.

Ces emplois seront situés dans les parties les plus reculées du Danemark puisque c'est là que la biomasse sera produite et récoltée, comme c'est le cas aujourd'hui. Statistiquement, ces zones ont également un taux de chômage élevé, une tendance qui se combine bien avec la forte demande de main-d'œuvre.

En outre, le Danemark peut aider au développement de nouveaux produits dans l'industrie du plastique en démarrant la production à grande échelle de biomasse de deuxième génération, en utilisant des matériaux issus de la biomasse pour remplacer les matériaux dérivés du pétrole dans la production de plastique. On peut ajouter à cela d'autres produits nouveaux basés sur la biomasse ou sur des produits dérivés de cette production.

A long terme, l'accent mis sur la biomasse de deuxième génération génèrera autour de 30.000 emplois au Danemark.

La combinaison de cette orientation avec le développement d'usines de biogaz, notamment en utilisant le lisier, les cultures énergétiques comme le maïs ainsi que les déchets dans les usines de biogaz, permettront de créer une profusion de nouveaux emplois.

Aquaculture

Parmi les autres domaines prioritaires, il convient d'inclure l'élevage d'organismes aquatiques comme les algues, les fruits de mer et le poisson.

La production peut avoir lieu dans des élevages en eau douce ou en eau salée. Les initiatives de ce type pourraient générer des emplois à la fois dans les industries de production et de traitement. Les exportations du Danemark en bénéficieraient également.

Selon les calculs réalisés, le Danemark gagnerait autour de 150 à 200 lieux de travail.

La forêt comme lieu de croissance

La forêt est un autre domaine qui a un grand potentiel de développement, en particulier en ce qui concerne le boisement et l'utilisation du bois dans les constructions de maisons modernes, durables.

Cela favorisera l'emploi dans les secteurs de la sylviculture comme de la construction.

La nécessité d'éduquer et de former

Les nouvelles méthodes de production amènent de nouveaux besoins en matière de compétences. L'agriculture de l'avenir demandera davantage d'expertise que le simple élevage de porcs. Un large éventail d'autres compétences sera également nécessaire, notamment dans le cadre des hautes technologies, du développement de produits, de l'optimisation des ressources et de la production de tomates.

Pour préparer au mieux la main-d'œuvre d'aujourd'hui pour la production de hautes technologies de demain, nous devons développer de nouveaux cours et un enseignement qui combinent les matières

nouvelles et existantes sous de nouvelles formes. A cette fin, nous devons analyser de plus près les compétences requises pour ces nouvelles alternatives de production.

7.2 Allemagne

La loi sur les énergies renouvelables (EEG)

La loi sur les énergies renouvelables (« Erneuerbare-Energien-Gesetz ») votée en l'an 2000 est considérée dans l'Union européenne comme le « meilleur exemple » de création de nouveaux emplois et de promotion des énergies renouvelables. Tout producteur d'électricité à partir de sources renouvelables peut soit l'affecter à sa consommation personnelle, soit la vendre à l'opérateur de réseau le plus proche à des tarifs garantis. Ainsi, l'Allemagne entend porter à 35 % jusqu'en 2020, à 50 % en 2030 et à 80 % en 2050 la part des énergies renouvelables dans la couverture du pays en électricité.

Importance de l'agriculture et des espaces ruraux

À l'heure actuelle, 50 % pratiquement de l'électricité financée par la loi EEG (pour un total d'environ 100 000 GWh/an) proviennent d'éoliennes dans les campagnes, 27 % d'installations de biomasse, 19 % d'équipements solaires et 5 % de centrales hydrauliques. Cela souligne l'importance de l'agriculture et des espaces ruraux dans les stratégies allemandes de transition énergétique. Ces énergies constituent un important facteur économique pour les PME, ce qui ressort du fait que 60 % environ du chiffre d'affaires est réalisé par des entreprises comptant moins de 250 salariés.⁷

Développement des « emplois verts » liés aux énergies renouvelables de 2004 à 2011 en Allemagne

Il est un fait que le nombre de salariés dans le domaine des énergies renouvelables a presque doublé depuis 2004. Selon le ministère fédéral allemand de l'Environnement (BMU), ce secteur comptait 160 500 emplois cette année-là. Quatre ans plus tard, ce nombre atteignait déjà 278 000, il progressait de 8 % encore pour atteindre 300 500 emplois en 2009 et environ 380 000 jusqu'en 2011.

Le syndicat agricole allemand IG BAU estime que le nombre d'« emplois verts » va poursuivre sa progression dans les énergies renouvelables.

Éliminations des déchets (ici : compostage)

Exemple: fermentation humide

La société « Wurzer UMWELT GmbH » est née en 1984 d'une exploitation agricole familiale qui pratiquait l'élimination de déchets verts. Désormais, cette société assure le traitement des déchets verts d'environ 500 000 personnes dans le grand Munich et emploie quelque 260 personnes en 2013.

Hormis les travaux d'aménagement du paysage, l'entretien des espaces verts, des eaux et des bosquets, les domaines d'activité englobent aussi l'essartage, la construction de routes et de voies, le déneigement, l'élimination des pollutions dues à l'huile et aux incendies, le biogaz et le compostage, mais aussi la fabrication de produits de jardinage à partir de déchets et le tri des matières valorisables.

L'installation de triage traite environ 70 000 tonnes de substances valorisables par an. Dans l'installation de compostage humide, ce sont quelque 28 000 tonnes de déchets organiques d'environ 500 000 habitants de la périphérie qui sont compostées, gazéifiées dans l'usine de biogaz propriété de l'entreprise et transformées en électricité.

L'énergie éolienne en milieu rural

Un exemple de durabilité dans des communes rurales

-

⁷ Gouvernement fédéral 2010 www.bundesregierung.de/Content/DE/Artikel/2010/08/2010-08-26-erneuerbare-energien.html

Plus de 90 % des éoliennes allemandes sont construites dans les zones rurales de la République fédérale. La prise en compte des communes rurales est un aspect important afin de réduire les obstacles à la planification et vaincre les résistances au sein de la population. Les règles actuelles du droit de la construction concernant l'éloignement des éoliennes feront de cette énergie un moteur d'emplois d'avenir dans ces collectivités également.

Le syndicat agricole allemand IG BAU recommande par conséquent aux investisseurs de ne pas tarder à prendre contact avec les communes, par exemple dans le cadre d'une réunion des citoyens. Mais aussi avec le secteur local des petites et moyennes entreprises (BTP, organismes forestiers, agriculteurs, association de chasseurs...).

Tableau 1 : Répercussions des énergies renouvelables sur l'emploi en Allemagne en 2011

	Emplois générés par des inves- tissements	Emplois dans la maintenance / exploitation	Emplois dans la livraison de combustibles / carburants	Total des emplois en 2011	Total des emplois en 2010	2011 / 2010 en %
Éoliennes onshore	74.700	17.800		92.500	89.200	+ 3,7
Éoliennes offshore	7.900	700		8.600	6.900	+ 24,6
Photovoltaïque	103.300	7.600		110.900	107.800	+ 2,9
Chauffage solaire	11.500	2.600		14.100	13.100	+ 7,6
Hydraulique	3.200	4.100		7.300	7.600	- 3,9
Géothermie	10.500	3.700		14.200	13.300	+ 6,8
Biogaz	21.900	14.100	14.600	50.600	35.100	+ 44,1
Biomasse liquide stationnaire		1.600	700	2.300	2.900	- 20,7
Biomasse à petite échelle	7.300	15.000	11.500	33.800	36.400	- 7,2
Centrales calorifiques / biomasse	1.700	8.600	4.200	14.500	24.500	- 40,8
Biocarburants			23.200	23.200	23.100	+ 0,4
Recherche / Gestion				9.600	7.500	+ 28
Total				381.600	367.400	+ 3,86

Source : Ministère fédéral de l'Environnement 2012 et compléments de l'auteur

7.3 Autriche

Objectifs communs des partenaires syndicaux autrichiens en vue de la création d'« emplois verts »

Emplois verts

Les emplois d'avenir sont verts

Qu'entend-on par emplois verts?

Les emplois verts recouvrent notamment les champs d'activité des techniciens et techniciennes de l'énergie solaire ou éolienne, les spécialistes de la biomasse, les producteurs/productrices de maisons passives et d'isolants thermiques, les fabricants de moteurs hybrides, les producteurs bio, les sylviculteurs dans le domaine de l'énergie renouvelable, l'environnement, les eaux, le tourisme et davantage encore.

Les emplois verts, à nos yeux, se situent dans la fabrication de produits, dans les technologies et les prestations qui évitent de dégrader l'environnement et qui préservent les ressources naturelles.

La formation est la clé de la réussite

Les jeunes avant tout sont particulièrement intéressés par le secteur dynamique et innovant de l'« environnement ».

L'Autriche mise sur les **standards de qualité dans la formation professionnelle et continue** pour les emplois verts.

En coopération avec des organismes de formation reconnus, par exemple pour la chaleur solaire, la pompe à chaleur, la biomasse et la construction qui ménage le climat.

Le Centre fédéral d'apprentissage et de formation spécialisée dans l'agriculture et la sylviculture a élaboré une formation très recherchée de spécialistes de la biomasse et de la bioénergie. (www.lehrlingsstelle.at) De même, en font partie des professions hautement qualifiées, la formation étant assurée au sein des écoles professionnelles et supérieures d'économie agricole et sylvicole.

Les énergies renouvelables, moteur le plus puissant de l'emploi

La gestion des ressources énergétiques – à savoir la fourniture d'énergies renouvelables et de prestations dans le domaine des économies d'énergie – représente pratiquement 40 % de tous les emplois dans l'environnement et plus de la moitié du chiffre total de l'activité dans l'environnement, ce qui en fait un moteur de croissance notable dans ce secteur.

Autrement dit, **70 000 personnes** produisant et fournissant de **l'énergie renouvelable**, construisant des **maisons passives et à basse consommation d'énergie** et assurant des prestations telles que **l'assainissement thermique** ont réalisé un chiffre de **16,6 milliards d'euros**.

D'autres secteurs professionnels encore ont enregistré un accroissement des emplois verts :

Protection des sols et de la nappe phréatique

Il convient de mentionner à ce titre les travailleurs de **l'agriculture biologique** qui, en effet, protègent les sols et l'eau grâce à un mode de culture particulièrement respectueux de l'environnement. La demande croissante en denrées alimentaires saines et de grande qualité crée des emplois verts supplémentaires dans l'agriculture.

• Traitement et prévention des déchets, traitement des eaux usées

Concerne notamment l'exploitation de décharges ou de stations d'épuration et le tri des déchets.

Recyclage

Le retraitement du papier, du verre et de métaux est un exemple à ce titre.

Autres activités environnementales

Elles sont exercées dans des domaines tels que la **lutte contre le bruit** (p. ex. production d'amortisseurs de bruit et de parois anti-bruit), la **préservation de la pureté de l'air** et la **protection du climat** (p. ex. installations de nettoyage de l'air d'évacuation), l'**observation de l'environnement**, les **parcs naturels et nationaux** ainsi que des prestations du secteur public.

Développement du tourisme vert

Une augmentation de la demande en **formules de vacances et de loisirs écologiques** peut avoir un impact important sur la situation de l'emploi.

Utilisation accrue de la biomasse

Dès aujourd'hui, une moitié environ de l'énergie renouvelable en Autriche provient de la biomasse. L'utilisation accrue de plaquettes forestières, de granulés de bois et autres garantit et crée 6 500 emplois verts sur le long terme.

Développement des prestations environnementales

D'ores et déjà, les services représentent la plus grande partie des emplois verts (p. ex. élimination des déchets ou des eaux usées). Un renforcement de la demande peut se solder par la création de 4 000 emplois supplémentaires.

• Investissements dans la rénovation thermique et la reconversion du chauffage

La campagne promotionnelle de 100 millions d'euros annuels affectés à l'assainissement thermique a d'ores et déjà permis de créer 10 500 emplois. Ce secteur recèle un potentiel total de 35 000 emplois verts d'ici à 2020.

Reconversion du système énergétique - Développement des énergies renouvelables

La loi sur l'électricité écologique est le fondement d'un ambitieux **développement de l'électricité** à partir d'énergie hydraulique, de biogaz, de biomasse, du soleil et du vent. Par là-même sont plantés les jalons du **développement de l'électromobilité** et de la création de quelque 20 000 emplois verts.

Améliorations de la circulation publique

Dans le cadre du programme « klima:aktiv », le ministère de l'Environnement accorde aux communes et aux entreprises autrichiennes une aide à la **reconversion du parc automobile vers des modes de propulsion alternatifs** et pour des véhicules électriques. L'extension et l'amélioration des offres dans la circulation publique génèrent 15 000 emplois.

Mesures en faveur de davantage d'emplois verts

Pour que les bonnes prévisions de croissance de l'économie environnementale s'avèrent exactes, le ministère de l'Environnement adopte une série de mesures :

Plus de 700 millions d'euros pour des emplois verts

Plus de 700 millions d'euros annuels de fonds publics sont actuellement affectés à des mesures de promotion des emplois verts. Les effets ainsi produits sur les investissements sont bien plus importants encore.

Mesures de protection de l'environnement et du climat

Dans le cadre de la **Promotion intérieure de l'environnement** (*Umweltförderung im Inland, UFI*), un total de **90 millions d'euros** a été investi en 2011 dans des mesures de protection de

l'environnement et du climat ; 100 millions sont allés à la rénovation thermique. De même, 100 millions d'euros annuels sur la période 2012-2014 sont prévus pour la rénovation thermique. De surcroît, 150 millions d'euros sont versés au Fonds pour le climat et l'énergie promouvant par exemple des équipements photovoltaïques, des concepts pour l'autarcie énergétique régionale, des modes de locomotion alternative émettant peu de CO₂ ou des projets de recherche sur le climat.

La protection des eaux

Dans ce domaine, les **investissements** consentis vont avant tout à **l'élimination des eaux usées** et à **l'amélioration de l'écologie des eaux**, par exemple la remise à l'état naturel des cours d'eau.

• Initiative « klima:aktiv » pour la protection du climat

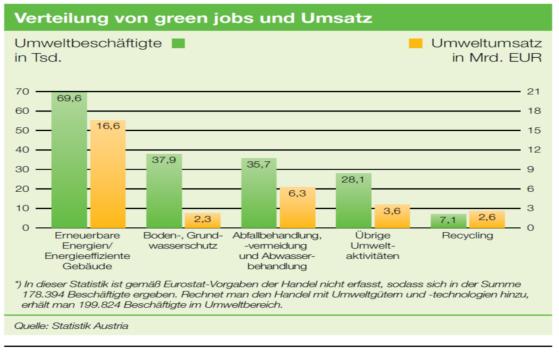
Cette initiative du ministère de l'Environnement contribue fortement au niveau élevé de l'offre et de la qualité des formations initiales et continues dans les domaines de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique, de la construction & rénovation et de la mobilité alternative.

• L'agriculture biologique autrichienne

Les ressources se composent en particulier des fonds de promotion de l'exploitation très respectueuse de l'environnement et des animaux, de subventions à l'investissement et de mesures de consultation, de formation et de commercialisation.

Les conditions de travail des « *emplois verts* » à l'avenir doivent à tout le moins atteindre le niveau qualitatif qui va de soi dans le domaine industriel et commercial.

Le régionalisme est l'avenir de notre pays — et de l'Europe. C'est aussi notre force à nous tous.



Lt. Eurostat Definition, inkl. Beschäftigten im Handel mit Umweltgütern und -technologien. / Zahlenauswertung für 2009

7.4 France

Economie verte et emplois en France

L'impact le plus important de l'économie verte sur les emplois concerne les activités traditionnelles. Ces métiers dits "verdissants" doivent s'adapter. Ils représentent plus de 3 millions d'emplois en France, soit 11% des emplois, surtout dans le secteur de la construction et du transport.

Les métiers verts au sens strict dont l'objectif est la protection de l'environnement représentent actuellement 132 000 emplois en France. Dans le secteur agricole, cela concerne les activités liées à la production de biomasse. Ce sont des métiers assez ciblés et généralement très qualifiés. Un exemple dans le secteur agricole est le métier d'éco-conseiller en agriculture.

Nombre et répartition des salariés agricoles par secteur

Le secteur agricole emploie 1 215 000 salariés, représentant 388 500 ETP (équivalent temps plein).

Presque la moitié du travail salarié est effectué dans les cultures spécialisées et la viticulture: 167 000 ETP, dont 120 000 salariés en CDI (contrat à durée indéterminée).

42 000 ETP dans les élevages spécialisés dont 42 000 salariés en CDI;

65 000 ETP dans les élevages et cultures non spécialisés dont 60 000 salariés en CDI.

Le secteur agricole (hors forêt, paysage et entreprises de travaux agricoles) occupe donc 209 000 ETP.

Le travail du bois (sylviculture, exploitation du bois et scieries) représente 24 000 ETP dont la moitié environ en CDD (contrat à durée déterminée).

Les entreprises de jardins et paysagistes de droit privé occupent 68 000 ETP dont environ 45 % en CDD.

Les entreprises de travaux agricoles occupent 22 000 ETP dont la très grande majorité en CDD.

Agriculture

Le ministre actuel a lancé pour 2013 le projet agro-écologique pour la France.

Ce plan repose sur 6 stratégies qui sont en cours d'élaboration ou viennent d'être présentées :

Ecophyto, Ecoantibio, plan biodiversité et apiculture durable, plan protéines végétales, le futur plan bio, plan pour la méthanisation. Courant 2013, l'agro-écologie doit intégrer les référentiels pédagogiques de la formation continue et de l'enseignement agricole primaire.

L'agro-écologie doit aussi devenir un champ de recherche prioritaire pour les institutions de recherche agricole : INRA, IRSTEA et CIRAD.

Réduction des intrants agricoles

Suite à la directive 2009/128/CE sur l'utilisation des pesticides compatible avec le développement durable, et la concertation nationale dans le cadre du "Grenelle de l'Environnement", la France a créé un système global de certifications pour professionnels dont l'activité est en lien avec les produits phytopharmaceutiques.

Le plan Ecophyto 2018 constitue l'engagement des parties prenantes à réduire de 50%, si possible, l'usage des pesticides au niveau national.

Ce plan vise notamment à réduire la dépendance des exploitations agricoles aux produits phytopharmaceutiques, tout en maintenant un niveau élevé de production agricole.

Les principes :

sensibilisation et information des utilisateurs et de leurs conseillers

- garantir la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne : distributeurs, conseillers et utilisateurs professionnels
- dynamiser la recherche agricole

L'impact sur la formation

La formation professionnelle initiale a été renforcée dès 2008, en intégrant un volet "éducation au Développement Durable " dans les référentiels de formation.

42 lycées agricoles participent à un réseau d'expérimentation et de valorisation pédagogiques.

A partir du 1^{er} janvier 2012, le dispositif de certification a été déployé. Il correspond à 9 certificats correspondant aux 3 grandes activités professionnelles du conseil, de la vente et de l'application, ainsi qu'aux fonctions exercées ou produits commercialisés.

Il est organisé en 4 thèmes portant sur la réglementation, la prévention des risques pour la santé, la prévention des risques pour l'environnement et les stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques. La durée de la formation est de 2-4 jours. 400 000 exploitants et 160 000 salariés sont concernés, et ceci jusqu'à octobre 2014. A ce jour, 200 000 formations ont été suivies.

Pour le financement, les fonds de la formation professionnelle sont pleinement mobilisés.

Mais ils ne sont pas suffisants pour assurer la totalité du financement nécessaire. D'autant plus que la certification doit être renouvelée tous les 5 ans.

Après 3 ans de fonctionnement du plan, en 2011 la vente de produits phyto est restée stable, avec un recours accru de substances actives plus efficaces à faibles doses.

Les métiers du conseil agricole impactés

A la suite de la loi Grenelle 2 en 2011, le champ d'agrément des distributeurs phyto a été élargi aux entreprises de prestation de services et aux entreprises de conseils à leur utilisation indépendante ou non de la vente (par exemple les chambres d'agriculture et les conseillers privés).

12 000 conseillers agricoles dans les chambres d'agriculture et les coopératives sont concernés.

Voici un bon exemple de revendication syndicale qui a été intégré dans la charte des coopératives agricoles : la déconnexion de la prime de résultat des conseillers -vendeurs de la quantité et du chiffre d'affaires des produits vendus.

La forêt

Un enjeu économique

En France, on récolte 60 millions de mètres cubes par an, alors que la pousse est de 90 millions de mètres cubes. Résultat, aujourd'hui, le déficit annuel de la France en bois atteint 6,6 milliards d'euros, essentiellement en bois de pâte à papier et d'ameublement.

En France, sur une surface totale de 15,3 millions d'hectares, 10,6 millions d'ha sont privés. Dans certaines régions, le premier problème est la dispersion des propriétaires, par exemple dans le département de la Dordogne, les 400 000 hectares boisés sont répartis entre 100 000 propriétaires.

A l'heure actuelle, le marché du bois est en difficulté avec la crise économique, qui touche notamment de plein fouet le secteur aval du bâtiment.

Ceci étant, des spécialistes du secteur sont convaincus que dès 2014, la filière bois sortira de la crise. D'autant, que le bois français se vend désormais en Chine et au Moyen-Orient. De nouveaux débouchés apparaissent dans l'énergie, comme le bois en plaquettes ou en granulés.

Un exemple est la Région Aquitaine qui a lancé en 2012 un plan pluriannuel régional de développement forestier. Objectif : multiplier la collecte par deux d'ici 2016. Deux nouveaux techniciens forestiers ont été embauchés en Dordogne avec pour mission de sensibiliser les propriétaires.

Un enjeu environnemental

A terme, le réchauffement et l'accentuation de la sécheresse estivale conduiront à une réduction des stocks de carbone dans la biomasse et les sols forestiers. Pour accroître le stockage du carbone par les forêts, il sera indispensable d'adapter les peuplements aux climats futurs, en reboisant et en accroissant l'exploitation du bois.

Selon une étude récente du centre commun de recherche de l'UE, la combustion de bois pour produire de la chaleur ou de l'électricité n'est pas neutre sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre sur le court et moyen terme. L'augmentation des émissions est plus limitée dans les systèmes de bois-énergie basés sur les résidus forestiers et les éclaircies. Des économies d'émissions à court terme sont réalisables si le bois est brulé en proximité de son lieu de récolte.

Nécessité d'une politique publique

Tout ceci ne pourra cependant se faire sans relancer une véritable politique forestière. Jusqu'en 1998, on plantait 120 millions de plants par an. Aujourd'hui, on n'en est qu'à 40 millions, tandis que l'Allemagne atteint les 500 millions et la Pologne le milliard.

France Bois Forêt, association interprofessionnelle, qui regroupe propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, propose d'accroître de 13 millions de mètres cubes par an d'ici à 2020 (+32 % par rapport aux prélèvements actuels) la production de bois d'œuvre ou de combustible. Ce qui coûterait 500 millions d'euros par an (replantation, d'ouverture de pistes forestières, adaptation de la filière pour produire des plaquettes, par exemple).

Un potentiel pour la création d'emplois

Actuellement, la filière forêt-bois regroupe 300 000 personnes au sens strict (bûcherons, scieurs, entreprises de transformation du bois), et 450 000 si l'on y ajoute les artisans et entreprises du bâtiment.

Pour y parvenir, le lobby forestier propose de créer un « Fonds Forestier Stratégique Carbone » (FFSC), abondé par le quart du produit des enchères de quotas d'émissions de gaz à effet de serre, soit 250 millions d'euros par an.

Avec cette somme, France Bois Forêt promet de planter ou de régénérer 75 000 hectares par an, d'améliorer les peuplements sur 60 000 hectares par an et de créer 25 000 emplois. Pour revenir à l'exemple de la région Aquitaine, elle a déjà mis en place un fonds "Aquitaine carbone".

La situation sociale doit devenir durable

L'état du social ne peut pas être considéré dans ce secteur comme durable.

Les conditions de travail sont très difficiles, le risque de d'accident de travail y compris mortel est élevé. Les entreprises de travaux en forêt cherchent à améliorer leur rentabilité en faisant appel à de la main d'œuvre migrante et à du travail dissimulé.

Pour rendre le secteur durable, il faut améliorer les conventions collectives et les faire respecter.

Les pistes d'action peuvent être le renforcement de la lutte contre le travail dissimulé, une meilleure implantation syndicale dans le secteur, la certification durable intégrant le social d'une partie significative de la surface exploitée.

Métiers et qualifications

Certains anciens métiers reviennent comme le bardage par cheval, pour réduire l'impact sur les sols.

L'agriculture biologique

Aujourd'hui, 10 000 exploitations sont en culture biologique. Ils pourraient passer à 50 000 à moyen terme. Le projet "ambition bio 2017" a l'objectif de doubler la surface en bio.

Le développement de la formation, des programmes et des référentiels pédagogiques à l'agriculture biologique doit être poursuivi. 250 conseillers des chambres d'agriculture sont spécialisés en bio actuellement.

La demande de produits biologiques reste forte, elle est supérieure à l'offre nationale.

Ainsi, certaines collectivités locales soutiennent des projets agricoles ou associatifs qui permettent la création d'activité et d'emplois par la culture biologique.

Biocarburants

Les développements de la politique de l'UE en matière de biocarburants depuis 2005 ont permis à plusieurs usines de transformation du sucre de se convertir à la production de bioéthanol, parallèlement à la construction d'usines spécialement consacrées à la production de bioéthanol. Plusieurs sucreries en France sont concernées, implantées en priorité en proximité des ports. Ceci a permis aux producteurs de betteraves européens de récupérer une partie des 800 000 hectares perdus après la réforme. En outre, l'utilisation à la ferme de la betterave sucrière pour le biogaz est en hausse. Globalement, on estime que près de 100 000 ha de production de betteraves échappent au régime sucrier en 2010. Ceci équivaut cependant à environ 6,9 % à peine de la superficie consacrée à la culture de la betterave sucrière au titre du régime sucrier. Mais les cours mondiaux actuels des céréales ne facilitent pas le maintien de l'agriculture contractuelle de betterave sucrière en dehors du régime sucrier (c'est-à-dire pour une utilisation non sucrière à un prix inférieur au prix de référence).

L'ex-sucrerie d'Aiserey en Bourgogne est un projet pilote de reconversion dans la transformation de la biomasse 2ème génération.

Dans les textes du Congrès de 2009, la FGA s'est prononcée en faveur du développement des biocarburants qui respectent les critères du développement durable.

Méthanisation

Le ministère de l'agriculture vient de sortir un plan "méthanisation, autonomie azote". L'objectif est d'atteindre 1000 unités de méthanisation agricole collective de taille intermédiaire à l'horizon 2020, contre 90 actuellement. La profession agricole a accueillie ce plan favorablement, mais avec prudence. Les points de vigilance sont l'incorporation des boues urbaines, la non élimination de l'azote dans le résidu, la concentration accrue de l'élevage, le détournement de la production d'aliments vers l'énergie.

Le scénario ADEME prévoit l'installation de 600 Unités de méthanisation par an.

Chaque unité de méthanisation devrait engendrer 1/2 ETP.

Les scénarios d'évolution

Le Ministère de l'Agriculture a piloté une étude prospective sur l'évolution de l'agriculture et la transition énergétique. Le résultat sont quatre scénarios (Territorialisation et sobriété face à la crise - agriculture duale et sobriété énergétique - Agriculture santé sans contrainte énergétique forte - agriculture écologique et maitrise de l'énergie) et 13 objectifs opérationnels. Nous ne disposons pas de données sur l'impact des scénarios sur l'emploi.

Selon une étude prospective de **l'ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) de 2012 sur les scénarios énergétiques, l'agriculture a un potentiel d'économie d'énergie de 23 % en 2030 et de 40 % pour 2050. Mais aussi un potentiel d'atténuation de l'émission de gaz à effet de serre de 50%. De plus, en 2050, l'agriculture pourrait fournir plus de 30% de l'énergie nationale.

L'ONG Négawatt a réalisé une étude basée sur un scénario de sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables (biomasse, éolien, photovoltaïque et solaire thermique). Dans cette hypothèse, par rapport au scénario tendanciel, 335 000 emplois supplémentaires dans les énergies renouvelables en 2030 pour atteindre 535 000 emplois bruts.

En totalisant l'ensemble des emplois liés à la production et à la distribution créés et détruits dans tous les différents secteurs de l'énergie, le scénario Négawatt entraîne un bénéfice de 142 000 emplois en 2020, et 220 000 en 2030.

L'effet induit par la réinjection progressive du montant des importations d'énergies dans l'économie locale doit permettre la création de nombreux emplois supplémentaires.

Parcs et jardins

La vente et le conseil dans les jardineries

Les jardins en France totalisent 1 million de ha, soit autant que de réserves naturelles.

45 % des Français ont un jardin ou un potager.

Un accord relatif a l'utilisation des pesticides par les jardiniers amateurs a été signé entre pouvoirs publics, distributeurs de produits phyto et associations de jardiner amateurs.

Il intègre l'information et la formation des distributeurs et des jardiniers comme par exemple des ateliers pédagogiques.

Le paysage

La réduction voire la suppression total des intrants, la gestion écologiques des espaces verts est favorisées par de nombreuses collectivités locales. Par exemple, la ville de Paris a décidé une réduction drastique des intrants. Elle cherche aussi à développer la végétalisation de la ville dans le cadre des adaptations au changement climatique. Une action phare est la végétalisation des murs et toits.

Mais ces aménagements sont actuellement réalisés en majorité par des entreprises du bâtiment qui ne disposent pas de la compétence suffisante. De petites entreprises de paysages très spécialisées répondent à des marchés de haut niveau. Une charte de la végétalisation des toits en préparation par la mairie de Paris, elle doit intégrer également des préoccupations relatives à la biodiversité.

Ces changements de pratiques nécessitent une adaptation des professionnels du paysage, au plan culturel et technique.

Participation syndicale aux concertations nationales

Débats nationaux

Le développement durable fait objet de grandes concertations nationales associant les partenaires sociaux et les ONG : Grenelle de l'environnement, commissions sur la transition énergétique, la biodiversité, Conférence environnemental déclinée en plusieurs ateliers.

Une large consultation est en cours sur le sujet de la transition énergétique.

Politiques de filières

Les fédérations de l'industrie agroalimentaire sont associées aux contrats de filières de leur secteur. Des commissions traiteront de la culture biologique, du défi vert,....

Etudes prospectives emploi et formation

A ce jour, nos institutions paritaires de l'emploi et de la formation dans l'agriculture et dans les industries agroalimentaires ne disposent pas de d'études prospectives sur impact des politiques de développement durable et de transition énergétique du type "Emplois - Métiers - Qualifications".

Sensibilisation et information des militants et des salariés

Cette étude est un outil intéressant pour la sensibilisation et l'information des militants et des salariés.

7.5 Espagne

EMPLOIS VERTS RURAUX EN Espagne

1. NOMBRE DE TRAVAILLEURS

Selon l'Observatoire de la durabilité de l'Espagne (Observatorio de la Sostenibilidad de España) (OSE), on peut considérer qu'il y avait en 2010 près de 530.000 emplois verts en 2010.

Selon le document Emplois verts UNEP/OIT où l'on définit le concept d'emplois verts, une économie durable ne peut plus externaliser les coûts environnementaux et sociaux. Le prix que la société paie pour les conséquences de la pollution ou du mauvais état de santé, par exemple, doit se refléter dans les prix payés sur le marché. C'est pourquoi les emplois verts doivent être des travaux décents.

Les rapports disponibles ne permettent pas de ventiler les emplois verts en milieu urbain et en milieu rural.

Si nous ventilons par nombre d'emplois créés et par sous-secteurs, voici le scénario selon l'OSE pour 2011:

Tableau: Emplois verts traditionnels en Espagne 2009

Secteurs d'activité	Nº d'emplois	% du total
Traitement et épuration des eaux usées	58.264	11,0
Gestion et traitement des déchets	140.343	26,4
Energies renouvelables	109.368	20,6
Gestion des zones forestières	32.400	6,1
Services environnementaux aux entreprises	26.354	5,0
Education environnementale	7.871	1,5
Agriculture et élevage écologiques	49.867	9,4
Gestion d'espaces naturels	10.935	2,1
Emploi environnemental dans l'industrie et dans les	20.004	3,8
services		
Secteur public	53.072	10,0
RDI environnementaux	21.929	4,1
Secteur tertiaire	540	0,1
Total	530.947	100

Si nous appliquons au calcul des emplois verts ruraux 100% des secteurs liés à la sylviculture, à l'agriculture et à l'élevage écologiques et la gestion des espaces naturels protégés, nous arrivons à quasi 100.000 emplois; si nous ajoutons en outre 50% d'emploi rural dans le reste des secteurs, on obtiendrait autour de 300.000 emplois verts en milieu rural, où de plus les emplois verts croissent plus rapidement qu'en milieu urbain.

De cet ensemble de secteurs, seuls ceux qui sont liés à l'agriculture et aux exploitations forestières entrent pleinement dans le cadre des compétences sectorielles de la « Federación agroalimentaria de CCOO », et nous mettront l'accent sur ceux-ci:

Dans l'agriculture écologique (bio), il y avait, selon le ministère de l'environnement, 23.278 emplois en 2000, et en 2010, ce chiffre serait passé à 49.867 emplois, ce qui signifie une croissance de 114% au cours de la décennie passée.

Les prévisions de ce secteur pour la décennie en cours semblent très prometteuses:

- Elles présentent une croissante des ventes de 11% par an en 2012,
- Ce secteur ne dépend pas de la demande publique, mais des décisions des consommateurs,

De ce fait, on peut prévoir que ce modèle de production (les emplois verts) pourrait au minimum doubler ses effectifs d'ici 2020, même dans le contexte de récession en Espagne.

Dans sa synthèse, le rapport de l'OSE précise:

« ..les activités d'agriculture et d'élevage écologiques (49.867 postes de travail, soit 9,4% du total), considérées en pleine expansion actuellement. Comme dans le cas des énergies renouvelables, l'agriculture et l'élevage écologiques présentent un potentiel élevé de création (ou de reconversion) d'emplois en Espagne. Le soutien des politiques européennes, la préoccupation et la sensibilisation croissants des consommateurs, tant en ce qui concerne les questions environnementales qu'en matière de santé, ainsi que le potentiel énorme de développement de l'industrie de la transformation, qui peut tirer parti de la capacité productive nationale qui est actuellement exportée (entre 70% et 80% de la production écologique s'exporte comme matière première), laissent augurer d'une marge de croissance très importante des emplois verts. Cette activité est ainsi une niche de création nette d'emplois très notable, bien que cela entraine la suppression de postes de travail traditionnels dans le secteur agricole. Toutefois, la croissance de l'agriculture écologique et de la demande de produits de proximité (due à la sensibilisation croissante vis-à-vis de l'environnement et à l'intérêt pour la réduction de l'impact environnemental du transport) constitue un élément important pour revitaliser l'activité agricole, ce qui, joint à une plus grande intensité en capital humain des techniques écologiques, laisse présager un redressement des emplois agricoles transformés en emplois verts ».

En ce qui concerne le secteur forestier, le rapport de l'OSE considère que:

La situation de l'emploi dans la gestion des zones forestières (6,1% des emplois, 32.400 postes de travail) a été conditionnée par le renouvellement de la politique forestière, qui a impliqué l'élaboration et le développement de nouveaux instruments de régulation et de gestion, des engagements, des stratégies et des programmes d'investissements publics (Stratégie forestière espagnole, Loi 43/2003, sur les forêts, Plan forestier espagnol...). Certains facteurs tendraient actuellement à stimuler la création d'emplois dans ce secteur.

Parmi ces facteurs, on peut citer la lutte contre le changement climatique (prévention des incendies forestiers, repopulation, sylviculture), l'utilisation de la biomasse forestière comme source d'énergie renouvelable, la mise en marche de stratégies de développement rural ou l'augmentation de la demande de produits avec une certification forestière. Néanmoins, il existe des entraves considérables à ce potentiel de croissance: faible rentabilité des exploitations forestières, saisonnalité élevée des emplois, faible spécialisation des entreprises forestières et dépendance élevée des investissements publics qui rendent ce secteur très vulnérable face aux cycles économiques.

Dans les secteurs de la biomasse et du biogaz, l'association professionnelle AVEBIOM signale un total de 20.120 emplois en 2010 dans la valorisation énergétique des sous-produits. Ce chiffre pourrait tripler ou quadrupler au cours de cette décennie, ce qui supposerait que l'on approcherait des 75.000 emplois dans le secteur de la biomasse en 2020.

Création d'emplois par les énergies renouvelables dans lesquels on observe l'importance croissante du secteur de la biomasse forestière et de l'exploitation de sous-produits agricoles, créateurs d'emplois en Espagne⁸:

		2008			2009			2010	
Technologie	Person- nel direct	MW installés	Ratio par/MW	Person- nel direct	MW installés	Ratio par/MW	Person- nel direct	MW installés	Ratio par/MW
Eolienne	22.970	16.323	1,41	21.620	18.811	1,15	17.898	19.700	0,91
Photo- voltaïque	25.063	3.463	7,24	10.889	3.630	3,00	9.952	3.841	2,59
Solaire thermique	761	0	N/A	978		N/A	1.810	532	3,40
Hydraulique	1.101	1.981	0,56	1.110	2.014	0,55	1.094	2.027	0,54
Biomasse - Biogaz	21.238	587	36,18	21.620	665	32,53	20.122	699	28,79

Source: Deloitte et CNE

Afin que le reste du secteur des énergies renouvelables ne perde pas ses emplois comme cela s'est produit au cours des trois dernières années suite à la perte de valeur des primes accordées pour ces énergies (dans le photovoltaïque, on est passé de 25.000 à 9.000 emplois entre 2008 et 2010), et pour que ce secteur d'avant-garde augmente même, il serait essentiel que le gouvernement espagnol publie et applique aussi vite que possible, les normes de production décentralisées qui, sans aides publiques, en exploitant la parité réseau, puissent créer la demande que le secteur public ou avec l'aide de primes, il ne pourra maintenir.

2. NOUVEAUX MÉTIERS ET NOUVELLES ACTIVITÉS - POTENTIEL DE CROISSANCE

Si l'on s'en tient aux activités directement liées au secteur forestier et agroalimentaire, qui sont celles qui touchent l'organisation agroalimentaire, et qui, en outre, dépendent moins des investissements publics limités, et ont dès lors un potentiel de croissance plus important, nous pouvons souligner deux domaines et scénarios émergents qui ne sont pas encore pris en compte dans les études de l'OSE:

• Exploitation de sous-produits

<u>Bio-déchets urbains</u>. Ce sous-secteur n'a pas encore décollé, et n'a pas encore été étudié de manière détaillée par l'OSE, parce que l'on n'applique pas encore la directive sur les déchets, ni la directive prévue sur les bio-déchets. Selon nos estimations en tant que fédération agroalimentaire⁹, l'objectif de 50% de biotraitement des fractions organiques de déchets

^{8 8} http://www.avebiom.org/es/descargas Aportaciones de la biomasa al crecimiento de España. (« Apports de la biomasse à la croissance de l'Espagne ») juin 2012

Les calculs réalisés par notre fédération dans le rapport sur les emplois verts de la fondation FOREM en 2011:

[•] Si l'on parvenait à composter 100% de la Fraction organique, l'Espagne pourrait générer quelque 3 millions de tonnes de fertilisants organiques, en ne comptant que ceux qui proviennent des DMS⁹.

[•] Si l'on substituait les fertilisants de synthèse par des engrais organiques de compostage, on aurait besoin de quelque 20 millions de tonnes de fertilisants organiques.

[•] Les résidus forestiers pourraient apporter⁹ un million de tonnes en plus, et l'on pourrait ajouter un million de tonnes en plus de déchets agricoles, de l'élevage et de l'horticulture.

[•] Si l'on parvenait à produire 23 millions de tonnes de compost vendu à 30 €/tonne, cela signifierait un chiffre d'affaires de 690 millions d'euros.

municipaux, FORM, exigé aux termes de la directive pour 2020, plus l'exploitation d'une partie des déchets agricoles, forestiers et de l'élevage, le tout proposé à un prix situé autour de 50€ la tonne sur le marché de la production écologique, pourrait générer en Espagne pas moins de 30.000 emplois en 2012.

o <u>Biomasse forestière</u>. Deloitte et la Commission nationale de l'énergie (CNE)¹⁰ montrent la grande capacité de création d'emplois qu'implique la valorisation énergétique de la biomasse : entre 36 et 28,7 emplois par MW installé. Il convient de souligner en outre que la plus grande partie des emplois se situent dans les zones rurales, ce qui contribue à fixer la population dans ces zones et à développer son industrie.

Selon l'association AVEBIOM, l'installation de 350.000 chaudières de biomasse qui permettront d'exploiter localement les sous-produits forestiers permettrait de créer en Espagne plus de 35.000 emplois directs permanents. D'autres pays comme la Suède ou la Finlande génèrent grâce aux biocombustibles solides (copeaux de bois et briquettes) plus de 30% de l'énergie consommée. Dans le cas de la Suède, on utilise 2% de plus avec la biomasse qu'avec les combustibles fossiles (29%). La substitution du gasoil et du gaz naturel de chauffage par la biomasse est l'une des grandes niches d'emplois verts en Espagne.

L'apport majeur de la bioénergie, entre autre, est la quantité de postes de travail qu'elle crée. Des études avalisées par des organismes et des organisations internationales comme la FAO, l'AEBIOM et d'autres, montrent que dans les pays développés, on crée 135 emplois directs par 10.000 habitants grâce à la bioénergie, par rapport aux 9 emplois découlant de l'utilisation du pétrole et du gaz, mal nommé « naturel ». C'est-à-dire que pour chaque poste de travail lié aux combustibles fossiles, on crée 14 emplois liés à l'utilisation énergétique de la biomasse. En Espagne, on pourrait créer 594.000 postes de travail directs grâce à la bioénergie d'ici 2050; pour autant que l'on mette finalement en pratique un plan véritablement déterminé de diffusion de la bioénergie_pour une utilisation thermique au sein de la population.

Compte tenu de l'inconvénient des distances de la fourniture des sous-produits et de l'approvisionnement des produits de cette élaboration des biomasses urbaines, agricoles et forestières, l'une des possibilités en zone rurale est de créer des usines mixtes où l'on sépare en fonction de leur potentiel, la biomatière pour le déchiquetage et la biomatière pour le compost.

• Production de fruits et légumes en circuit court

Producteurs (microagriculteurs)

Sur le modèle de l'AMAP français, la fédération agroalimentaire de CCOO met en place un réseau d'écoles d'autoemplois agroécologiques qui attire les groupes de consommateurs dans des centres de travail. En France, ce modèle apporte un emploi (UTA) par 1,5 Ha. En Espagne, on évoque la possibilité de parvenir à un emploi par Ha par le biais de groupes de consommateurs en centres de travail (cela réduit les dépenses logistiques), avec 25-30 familles consommatrices par microagriculteur formé.

Il y a actuellement 7 microagriculteurs qui produisent dans le cadre du projet TREDAR de la fédération agroalimentaire avec un total de 100 consommateurs. On prévoit de parvenir à 15 producteurs et 350 consommateurs d'ici l'été 2013.

^{• 23} millions de tonnes de compost, avec 1 emploi toutes les 2.000 tonnes impliquerait 11.500 postes de travail et avec 4000 tonnes/emploi, soit quelque 5.700 emplois.

http://www.avebiom.org/es/descargas - Recomendaciones sector bioenergia y empleo I Bioenergy World Cafe. 2011

Commerciaux (petits intermédiaires, distributeurs ou groupes de consommateurs).

Selon les calculs de notre propre fédération à partir des cas étudiés en 2012, 2013, avec une moyenne de consommation de 500 €/an par ménage, et une marge de 3 à 5% pour les systèmes commerciaux alternatifs de circuit court (en ligne et/ou emploi à temps partiel entre autre dans des associations), on pourrait créer un poste de travail à temps partiel par 200 consommateurs.

En Espagne, on peut considérer qu'une part importante des emplois liés à la gestion des groupes de consommateurs est informelle, non déclarée, ou qu'il s'agit de sous-emplois au sein du secteur tertiaire. On estime qu'en Espagne il y a autour de 1.000 groupes de consommateurs, avec 300 personnes sous contrat à temps partiel. Selon le rapport que nous sommes en train d'élaborer, ce type d'organisations d'autogestion de la consommation en circuit court croît au rythme de près de 20% par an.

L'appui explicite imminent de la PAC et du FEADER aux circuits courts peut permettre de concevoir des politiques d'accompagnement de ce phénomène. La stratégie des groupes de consommateurs en circuit court est de réduire les investissements et les dépenses pour pouvoir optimiser les revenus, dans une logique d'efficience plus que d'efficacité. Les groupes de consommateurs constituent un exemple clair de ce paradigme collaboratif dans le secteur agroalimentaire.

Le réexamen des dépenses auxquelles sont soumis tous les processus productifs et commerciaux mènera de manière prévisible à une croissance extraordinaire de ce type de stratégies collaboratives de « prosommation » (association entre la production et la consommation).

Dans le domaine rural, au-delà de l'agroalimentaire, mais en étroite interfonction avec la demande dans ce secteur (agrotourisme, restauration avec la culture et les produits locaux, etc.), il est important de signaler le sous-secteur du tourisme rural qui a connu une croissance importante au cours de la décennie 2000-2010, et qui présente une décroissance de la demande inférieure à celle d'autres activités de services en Espagne. L'OSE considère qu'en 2020, il pourrait y avoir 45.000 emplois liés au tourisme rural (logement et restauration), plus les activités complémentaires (éducatives, guides, plein air).

3. SCÉNARIOS QUANTIFIÉS 2020

A partir de notre expérience de fédération en matière d'emplois verts, nous voulons souligner le potentiel de croissance de trois sous-secteurs ruraux sujets à la demande solvable (éminemment privée).

Le déploiement de son potentiel dépendra d'un ajustement normatif adéquat et de son explicitation dans les Cadres stratégiques communs CSC de mise en œuvre des Fonds de cohésion et des concepts clé d'innovation et d'entreprenariat social.

- Exploitation de sous-produits de la biomasse urbaine, agricole et de l'élevage. Tant:
 - o Pour les biocombustibles de chauffage principalement.
 - Potentiel d'emplois 2020: 35.000-45.000 emplois
 - Pour le compostage et la commercialisation en jardinerie et en horticulture (substrats) ou pour l'agriculture écologique.

Potentiel d'emplois 2020: 30.000-40.000 emplois.

Potentiel de création d'emplois 2020: 65.000-85.000 emplois.

• Production écologique en circuit court de fruits, légumes et d'autres produits artisanaux, via des groupes de consommateurs autogérés qui réduisent les coûts des intermédiaires et optimisent les prix d'achat et de vente.

Potentiel de création d'emplois 2020: 20.000-40.000 emplois

8 Gisements d'emplois potentiels dans les secteurs verts dans l'Union européenne

Dans l'Union européenne, il est possible de créer de nombreux emplois nouveaux grâce à des approches innovantes dans les secteurs verts qui, ainsi, apporteraient une contribution considérable à la mise en œuvre de la stratégie « Europe 2000 ».

Le présent compte rendu n'informe pas sur les investissements requis, mais se propose simplement d'estimer approximativement les gisements d'emplois potentiels.

Domaine	Emplois par point de croissance (%)	Emplois potentiels dans l'UE par des investis- sements	Emplois potentiels dans l'UE par la maintenance/ l'exploitation	Gisement total d'emplois potentiels dans l'UE
Fermentation humide (modèle allemand)	2.600	44.000	190.000	234.000
Compostage vert (modèle espagnol)	3.500			270.000
Biogaz provenant de l'agriculture	3.500			315.000
Aquacultures	2.500			195.000
Production d'énergie éolienne dans des zones rurales	7.000	404.800	101.200	506.000
Agriculture biologique	4.500			400.000
Production thermique dans les étables	300			20.000
Installations solaires dans l'agriculture	3000			200.000
Biomasse Chauffage/Centrales	1.250			84.000
Centrales hydrauliques				
Total du gisement d'emplois				2.034.000

9 Plan d'action de l'EFFAT

Ce plan d'action qui se décompose en cinq étapes correspond à la mise en œuvre des exposés de la présente brochure et vise à améliorer les capacités d'action des syndicats.

	0	0	0	0	Informer	indicats.
Missio	n			Acte	eurs compétents	Moyens de mise en œuvre
Identifier les potentiels Collecter les exemples				Féde patr	érations syndicales et onales au niveau national uropéen	Réunion avec les collègues intéressés Rencontre avec la fédération des employeurs
						des employears
0	•	0	0	0	Mobiliser	
Missio	n			Acte	eurs compétents	Moyens de mise en œuvre
	er les mes es journa		et ses	patr	érations syndicales et onales au niveau national uropéen	Élaborer des calendriers et des budgets
0	0	•	0	0	Rassembler	
Missio	n			Acte	eurs compétents	Moyens de mise en œuvre
	à partici		es et les	Féde patr	érations syndicales et onales au niveau national uropéen	Planifier des réunions et tenir compte de la diversité de positions et d'intérêts
0	0	0	•	0	Agir	
Missio	n			Acte	eurs compétents	Moyens de mise en œuvre
Définir les exigences des participants Organiser un dialogue avec les politiques et l'administration Visiter et présenter les « meilleurs exemples »		Tou	s les participants	Définir une position des partenaires Manifestation (publique?) avec les politiques et l'administration		
					- /	
O	O	O	O	•	Dépouiller	
Missio Présen campa	ter les re	ésultats	de la	Féde patr	eurs compétents érations syndicales et onales au niveau national uropéen	Moyens de mise en œuvre Conférence de presse et compte-rendus dans des journaux Information au sein de la commission pour le dialogue social par secteurs

10 Liste de contrôle des emplois verts

Cette liste de contrôle n'est qu'une première ébauche permettant de juger de la réalité d'un « emploi vert ». Quels que soient les critères requis pour l'évaluation d'« emplois verts », ils s'élaborent à partir d'usages nationaux, régionaux, locaux et sectoriels. Une liste de contrôle ne peut pas rendre suffisamment compte de ces usages.

Merci de proposer des améliorations de cette liste de contrôle à : a.spahn@effat.org

25 points d'évaluation des emplois verts

N°	Critères	Oui	Non
Que	stions de fond sur l'entreprise		
1	Les droits fondamentaux des salariés sont respectés au sein de l'exploitation		
2	Les salariés perçoivent à tout le moins un salaire tarifaire		
3	Les salariés peuvent élire des représentants ou un syndicat dans l'entreprise		
4	Un syndicat est présent ou connu au sein de l'entreprise		·
	on synance est present ou conna au sem ac i entreprise		

Horaires de travail

5	Les règles légales ou tarifaires concernant les horaires de	
J	travail sont respectées	
	Les horaires de travail sont déterminés en accord avec	
6	les salariés et/ou avec leurs représentants au sein de	
	l'entreprise	

Sécurité au travail

7	Les salariés sont informés des mesures de sécurité au	
,	travail dans l'entreprise	
8	Les salariés sont informés de l'appréciation des risques	
9	Les salariés connaissent les instructions de l'entreprise	
10	Les salariés connaissent les mesures de protection anti-	
10	incendie de l'entreprise	
	Les salariés connaissent la chaîne de sauvetage en	
	entreprise (Mesures d'urgence – Appel d'urgence –	
11	Premiers soins – Service de sauvetage –	
	Médecin/Hôpital) et peuvent la déclencher en cas de	
	nécessité	

Formation continue en entreprise

12	Les salariés peuvent prendre régulièrement part à des	
12	formations	
13	La formation continue fait l'objet d'un soutien et d'une	
13	promotion au sein de l'entreprise	
14	De jeunes salariés sont formés en entreprise (si possible)	

Égalité des droits et intégration

15	Les femmes salariées sont traitées à égalité de droits	
16	Les adolescents salariés bénéficient d'une promotion	
17	Les salariés d'un certain âge sont autorisés à adapter	
1/	leurs modalités de travail	
10	Les salariés désavantagés bénéficient d'une promotion	
18	et sont intégrés	

Participation et consultation des salariés

19	L'avis des salariés est sollicité avant la fixation de	
19	nouveaux objectifs	
20	Les contributions des salariés sont les bienvenues	
21	Les salariés sont informés des objectifs de l'entreprise	

Protection de l'environnement

22	Les salariés sont informés des effets environnementaux	
	souhaités	
23	Les observations des salariés sur les nuisances	
	environnementales sont les bienvenues	
24	Les salariés sont informés des progrès de l'entreprise	
	dans la protection de l'environnement	
25	Les contributions des salariés à une amélioration	
	écologique de la production sont appréciées à leur juste	
	valeur	

11 Participants au projet

Pays	Organisme	Nom
Allemagne	IG BAU	Holger BARTELS
	IG BAU	Lisa BAUCH
	IG BAU	Thomas HENTSCHEL
	IG BAU	Hannelore IMIG
	IG BAU	Peter KERN
Autriche	PRO-GE	Alois KARNER
	GÖD	Josef TREIBER
	GPA djp	Werner VOGL
Belgique	CSC-ACV	Niels VAN PAEMEL
Bulgarie	NFZGS PODKREPA	Aneliya GALABOVA
	NFZGS PODKREPA	Boril PANAYOTOV
	NFZGS PODKREPA	Desislava PETKOVA
	FNSZ	Valentina VASILYONOVA
Croatie	PPDIV	Šimo OREŠKOVIĆ
	PPDIV	Darko ČAVRAK
Danemark	3F	Peter K. HOLM
	3F	Jesper LUND-LARSEN
	3F	Karin OLSEN
Espagne	FEAGRA-CC.OO	Jesús VILLAR RODRIGUEZ
	FEAGRA-CC.OO	Margot SASTRE ALBIS
	FEAGRA-CC.OO	Franco LLOBERA
	FEAGRA-CC.OO	Antonio PERIANES
	FEAGRA-CC.OO	Angel SOLER
Espagne	FITAG-UGT	Delia GARCIA PASAMAR

Espagne	FITAG-UGT	Miguel RODRÍGUEZ GUTÍERREZ
	Sustainlabour	Laura MARTÍN MURILLO
France	FGA-CFDT	Barbara BINDNER
	FGA-CFDT	Bruno VANNONI
	FGA-CFDT	Fabien GUIMBRETIERE
	CFTC-AGRI	Claire ETINEAU
Italie	ALPA	Antonio CARBONE
	FAI-CISL	Ermanno BONALDO
	FAI-CISL	Lilia CASTELLANI
	FAI-CISL	Carlo GALUPPI
	FLAI-CGIL	Luigi ROTELLA
	UIMEC-UIL	Alessandro RANALDI
	UILA-UIL	Fabrizio DE PASCALE
	CONFEDERDIA	Silvia VANNUCCI
Macédoine	Agro Sindikat	Marija NIKOLOVSKA
	Agro Sindikat	Zivko DANEVSKI
Norvège	FELLESFORBUNDET	Arvid EIKELAND
Pays-Bas	FNV Bondgenoten	Wim BALTUSSEN
Pologne	KRUS	Grzegorz WYSOCKI
	ZZPR	Urszula SAS-DOLZYCKA
Portugal	SETAA	Emmanuel BABO
	SETAA	Luis MARQUES CARLOTTO
République tchèque	OSPZV-ASO	Bohumir DUFEK
	OSPZV-ASO	Marie CHACATUROVOVA
Serbie	PPDIV Serbia	Miodrag BRADONJIĆ
	GS PUT NEZAVISNOST	Milojica ZIVKOVIĆ

Slovaquie	OZPP	František BALÁŽ
	OZPP	Dušan URBAN
Slovénie	KZI	Boris FRANJNOKOVIĆ
	KZI	Irina ZGONEC ROŽEJ
Suède	Kommunal	Anja WESTBERG
Fédérations européennes	EFFAT	Arnd SPAHN
	EFFAT	Arlette CUREZ
	GEOPA	Chris BOTTERMA N ¹¹
	GEOPA	Federica ZOLLA 12
	Réseau Projectives	Jean-Pierre KLAPUCH
	Réseau Projectives	Patrick CAUDRON

-

Les participants de GEOPA-COPA, le Président Chris **BOTTERMAN** et la Secrétaire Federica **ZOLLA** font observer que leur participation ne signifie pas que les résultats du projet sont reconnus par le GEOPA-COPA

¹² Voir la précédente note de bas de page